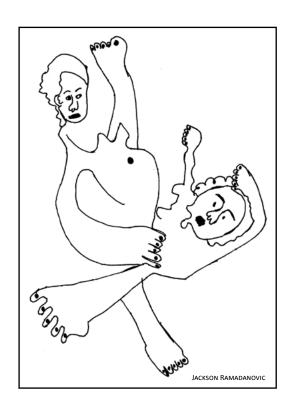


Vie affective et sexuelle en situation de handicap : la parole aux intéressés

Après-midis de réflexion



23 octobre 201430 octobre 20146 novembre 2014

La Fédération laïque de centres de planning familial vous invite à la deuxième édition des après-midis de réflexion sur la vie affective et sexuelle en situation de handicap. L'objectif est de donner la parole aux personnes handicapées et à leur entourage, familial et professionnel, afin d'identifier les difficultés rencontrées mais également les ressources de chacun et les initiatives existantes.

Les débats seront alimentés par des témoignages de personnes en situation de handicap, par les points de vue de professionnels ou de parents et la présentation d'une initiative originale. Après chaque intervention, un moment d'échange avec le public permettra à chacun de s'exprimer et d'enrichir la réflexion.

Cette année nous avons choisi d'orienter les discussions vers des thématiques plus circonscrites :

Handicaps physiques : les possibilités de rencontre en dehors de l'institution sont rares. Est-il possible d'en multiplier les occasions ? Comment entretenir les relations qui s'y nouent ? Comment répondre au besoin de vie sociale et amoureuse hors institution et contourner les multiples obstacles ?

Déficiences mentales: le régime de tutelle peut représenter un frein dans l'épanouissement de la vie amoureuse. Depuis le 1er septembre 2014, une nouvelle loi de protection juridique « plus humaine et plus digne » est entrée en vigueur. Nous vous proposons de comprendre ce qu'elle entraine comme changement pour les personnes handicapées et leur entourage.

Vie affective et sexuelle en situation de handicap : la parole aux intéressés

Après-midis de réflexion

23 octobre 2014 30 octobre 2014 6 novembre 2014

Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire :

- Soit en téléphonant à Olivier Poellaer : 02 505 60 60

- Soit en envoyant le talon d'inscription par mail : **opoellaer@planningfamilial.net** ou par la poste : **FLCPF, 34 rue de la Tulipe, 1050 Bruxelles**



Les salles sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

ILLUSTRATION: JACKSON RAMADANOVIC, SÉSAME

ÉDITEUR RESPONSABLE : G. DE LAEVER, 34 RUE DE LA TULIPE, 1050 BXL

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Cocof et la Région de Bruxelles-Capitale







www.planningfamilial.net

HANDICAPS PHYSIQUES Envie de rencontres et plus si affinités ...



Le 23 octobre 2014 de 14 h 00 à 17 h 30 **CAL Namur,** 48 rue de Gembloux, 5002 Namur

SOPHIE LOHIER. fondatrice du réseau social Dottie

XIAO QUAN, résident du Centre « Les Elfes », accompagné de CHRISTINE GÉRARD, et MAGALI SCHAECK, responsable du projet Discothèque au «Point D'eau»

PAUSE CAFÉ

Joëlle Berrewaerts, psychologue du Centre Handicap et Santé

ESTELLE, résidente du centre d'accueil de Bouge et membre de l'asbl « Fauteuils volants »

HANDICAPS PHYSIQUES

Envie de rencontres et plus si affinités ...



Le 6 novembre 2014 de 14 h 00 à 17 h 30

CAL Bruxelles, ULB, Campus de la Plaine, Accès 2 Boulevard de la Plaine, 1050 Ixelles

SOPHIE LOHIER, fondatrice du réseau social Dottie

CHRISTINE SCHUYTEN et CLAUDE DEBRABANTER. présidente et coordinateur de l'asbl « Fauteuils volants »

PAUSE CAFÉ

JOËLLE BERREWAERTS, psychologue du Centre Handicap et Santé

Témoignages de résidents de l'asbl «FACERE»

DÉFICIENCES MENTALES

Le nouveau statut de protection : un nouveau levier?

Le 30 octobre 2014 de 14 h 00 à 17 h 00

CAL Bruxelles, ULB, Campus de la Plaine, Accès 2 Boulevard de la Plaine, 1050 Ixelles



La minorité prolongée, ou tutelle, sert à protéger les personnes déficientes mentales.

Mais elle peut aussi empêcher leur vie amoureuse.

Depuis le 1^{er} septembre 2014, une nouvelle loi protège les personnes déficientes mentales. Elle est plus respectueuse.

Nous vous proposons de comprendre ce qui va changer pour vous avec cette nouvelle loi.

Inscription obligatoire

(voir les informations au verso)

FRANÇOIS-JOSEPH WARLET, juriste

BENOIT WAUTERS, autoreprésentant, en couple, actuellement sous administration provisoire des biens, soutenu par Guy HUBERT

PAUSE CAFÉ

DAVID PONCELET, accompagnant au service d'accompagnement Sisahm à Bruxelles

